



L'Union Européenne approuve la deuxième phase pour arrêter des trafiquants de déplacés



Bruxelles, 29 septembre, (RHC-Granma).-L'Union Européenne a approuvé la deuxième phase d'une mission navale contre le trafic de migrants, avec l'objectif d'arrêter des embarcations et des responsables du transport illégal de personnes.

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a expliqué que la mesure entrera en vigueur le 7 octobre prochain.

Cette mesure a été adoptée lors d'une réunion du Comité Politique et de la Sécurité du bloc régional, afin de freiner l'arrivée massive des sans papiers.

La première étape de l'opération a commencé en juin dernier avec l'objectif de patrouiller en haute mer et d'obtenir des informations sur les actions des groupes de trafiquants de réfugiés en Méditerranée.

La Mission navale a été la cible de fortes critiques car elle est considérée comme une mesure de force incapable de donner une solution intégrale à la crise migratoire en Europe. À ce sujet, le Secrétaire Général de Nations Unies, Ban Ki-Moon a relevé que les missions militaires ne sont pas effectives face à des phénomènes de ce type.

Cependant, l'UE a l'intention de poursuivre le programme: le Royaume Uni, la France et l'Espagne donneront des avions et des équipements à ces fins.

